CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD

À une séance extra-ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mardi 8 mai 2012 à 17 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Yvon Blais, M. Ronald Bernatchez et M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. François Moreau est absent. Tous les membres de conseil déclarent avoir reçu leur avis de convocation.

2012-05-R4365 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour appuyé par le conseiller M. Yvon Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2012-05-R4366 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Yvon Blais appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

- 1. Vérification du quorum
- 2. Ouverture de l'assemblée
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant et états financiers et consolidés
- 5. Parole au public et période de questions
- 6. Levée de la session

Adoptée.

2012-05-R4367 Adoption des états financiers de 2011

ATTENDU QUE l'auditeur indépendant M. François Langevin, comptable agréé a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité d'Egan-Sud au 31 décembre 2011;

ATTENDU QUEla municipalité présente au 31 décembre 2011 un excédent de fonctionnement pour l'année de 68 246\$ ce qui représente un surplus accumulé au 31 décembre 2011 de 268 588\$ avec un montant inclus de 20 815\$ qui doit être réservé pour les droits sur les carrières;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte les états financiers déposés par Monsieur François Langevin comptable agréé.

Adoptée.

2012-05-R4368 Levée de la session

L'ord	re du jou	ır étai	nt é	puisé, il es	t pro	posé pa	ar le consei	ller	M. Yvo	on
Blais	appuyé	par	le	conseiller	M.	Yvan	St-Amour	et	résolu	à
l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. I									Il	
est 18	heures.									

	Adoptée.
M. Neil Gagnon, maire	Mariette Rochon, sec. –très.